



Le Guide du Budget Familial

Ce guide vous est offert

Son objectif est de vous permettre d'établir votre budget.

Pourquoi ?

Parce que sans cette étape, il n'est pas possible de bien gérer son compte bancaire et de redresser des situations parfois délicates.

Faire son budget c'est ne plus subir des situations financières tendues.

Faire son budget est la clef d'un meilleur confort.

Faire son budget c'est AGIR dans le bon sens !

Ce guide se compose de 3 parties principales :

- *La théorie*
- *La pratique*
- *Les conclusions à tirer*

Pour chacune de ces parties, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de l'aide si vous en ressentez le besoin, nous serons heureux de vous accompagner.

Un peu de théorie...



Etablir son budget est une décision **RESPONSABLE**. Certes, ce n'est ni amusant, ni facile, mais avec un peu de méthode et les conseils que nous allons vous donner, vous devriez y parvenir sans trop de difficultés !

Etablir son budget est un acte de **GESTION** qui aura des conséquences positives sur votre situation financière d'une part, mais aussi sur votre vie de famille en général, car les tensions qui peuvent exister disparaîtront au profit de la sérénité et pourquoi pas des loisirs si votre épargne vous le permet ?

Etablir son budget a pour but de vous faire prendre conscience des **DEPENSES** réelles de votre foyer et de ses **RESSOURCES**. A partir de là, vous pourrez voir quelle est votre capacité d'épargne ou quels sont les postes qui handicapent votre budget et sur lesquels il faudra intervenir pour débloquer la situation.

Concrètement, ça sert à quoi ?

- Le budget sert à faire le point sur le fonctionnement de votre gestion.
- Le budget sert à connaître vos disponibilités pour réaliser un projet sans vous mettre dans l'embarras (achat d'un véhicule, financement de vacances, travaux, acquisition immobilière...).

Concrètement, quand le faire ?

- Le budget doit être fait une fois par an minimum afin de voir l'écart entre vos prévisions et vos réalisations : il sert de bilan et à avoir une vision des mois à venir. (mais vous pouvez le faire chaque fois que vous le souhaitez si vous avez des doutes)
- Par ailleurs le budget trouve une utilité réelle s'il est fait préalablement à un investissement ou un achat important. Le but étant de ne pas faire appel à des crédits coûteux sans être certains que ce soit la seule solution. Il doit être fait **AVANT** les changements de situation et non **APRES**.

Concrètement, comment s'y prendre ?

- L'élaboration du budget doit **IMPERATIVEMENT** se faire avec toutes les personnes concernées, c'est-à-dire les deux membres du couple pour le cas de figure classique. Il faut mettre les choses à plat et que les responsables des ressources et des dépenses soient présents.
- L'élaboration du budget ne se fait pas –hélas !- en cinq minutes ! Alors attentez-vous à cette tâche lorsque vous avez du temps disponible durant lequel vous ne risquez pas d'être dérangés.

Vous êtes prêt pour la suite ?

Alors on continue !

Vous savez maintenant que les composantes du budget sont

■ Les RESSOURCES

On considère comme *ressources* toutes les rentrées d'argent certaines. Il s'agit donc des salaires (net perçu), des allocations familiales, des pensions d'invalidité ou de retraite, des versements Assedic, loyers perçus, etc.

→ Il est inutile de prendre en compte les rentrées « incertaines » (notes de frais, héritage, primes professionnelles exceptionnelles, remboursement d'un trop perçu des impôts...). Ces sommes seront un « bonus » pour votre situation.

↪ En clair, il faut éviter d'anticiper les rentrées d'argent non régulières.

EN CLAIR, lorsque vous allez compléter les tableaux du budget, il faut bien sûr insérer ces mêmes rentrées d'argent dans la case du mois qui correspond. On en tient compte quand elles sont déjà perçues, on n'en tient pas compte lorsqu'elles sont à venir. On ne se base que sur ce qui est ACQUIS.

■ Les DEPENSES

Pour simplifier la comptabilisation des dépenses, nous vous invitons à les classer selon 3 catégories distinctes : les dépenses principales, secondaires et de confort.

Dépenses PRINCIPALES	Dépenses SECONDAIRES	Dépenses de CONFORT
<ul style="list-style-type: none"> - Le loyer ou prêt immo - les remboursements de crédits - La nourriture - Les impôts - La complémentaire santé - Les vêtements dont on a besoin - Le chauffage - L'eau et l'électricité <p><i>Tout ce dont on ne peut se passer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - un abonnement téléphonique - la télévision - les assurances - le carburant <p><i>Tout ce qui pourrait être revu mais qu'il est difficile de supprimer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abonnements tél. mobiles - Abonnement Internet - Abonnement sport / activité - Cinéma, loisirs... - Abonnement journaux - Abonnement câble TV <p><i>Tout ce dont on peut, en théorie, se passer plus facilement</i></p>

... Beaucoup de pratique...

Pointer ses relevés de compte

Si vous ne l'avez jamais fait, commencez par pointer vos relevés de compte ! Inscrivez en face de chaque écriture à quoi elle correspond exactement en regardant sur vos talons de chèques et vos factures de carte bancaire. Cet exercice vous fera prendre conscience de vos dépenses d'une part, et vous facilitera le budget d'autre part. C'est aussi un bon moyen de vous assurer si tous les prélèvements ont été honorés et s'il n'y a eu aucune erreur. C'est un gain de temps, et votre temps est précieux !

Avant de commencer...

Munissez-vous des documents dont vous allez avoir besoin :

- les bulletins de salaire
- les relevés bancaires
- les justificatifs de vos crédits
- les factures, etc....

Afin de pouvoir établir le meilleur bilan possible nous vous recommandons de revenir sur les 12 derniers mois jusqu'à aujourd'hui.

Comment procéder ?

Une fois que vos relevés de compte sont pointés, vous pouvez transcrire les informations dans les tableaux ci-dessous. Le but est d'avoir une vision globale des dépenses sur une année complète, afin de faire une moyenne par postes de dépenses et aussi de voir quels ont été les mois difficiles et pourquoi.

L'élaboration de votre budget doit se faire en parallèle étroit avec vos relevés bancaires, MAIS il ne doit pas s'agir d'un simple recopiage.

- Points communs: toutes les écritures de votre relevé de compte doivent être répertoriées dans les tableaux du budget. S'il n'y a pas de cases prévues à cet effet, placez ces écritures dans la ligne « autres » (par exemple les frais bancaires, les remboursements d'un ami, etc.).
- Différences: pour bien faire votre budget il faut travailler sur des mois complets, du 1^{er} au dernier jour du mois. Or il est très rare que vos relevés bancaires couvrent exactement cette période. Cela veut dire que vous devez noter les opérations dans le mois où elles ont été réalisées, et non pas dans celui où elles ont été enregistrées ! (Exemple : vous faites un chèque le 22 mars, il n'est encaissé que le 8 avril, vous devez comptabiliser ce chèque sur le mois de mars). Cette étape est fastidieuse, vous serez peut-être obligé de lister 2 relevés pour faire le point sur un seul mois.

Maintenant, c'est à vous de jouer !

Attention ! les tableaux ci-dessous sont destinés à vous aider et sont basés sur des situations standards. Il s'agit d'un modèle de base qu'il est nécessaire d'adapter à sa situation. Un budget est un outil personnel et il doit être attractif pour une utilisation régulière. A vous de choisir votre méthode : tableau

Excel sur informatique, cahier avec des catégories... Il est donc important que vous adaptiez ces tableaux à votre situation personnelle.

■ Les RESSOURCES

POSTES / MOIS	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU T	SEPT	OCT	NOV	DEC
<i>Salaire net perçu / Monsieur</i>												
<i>Salaire net perçu / Madame</i>												
<i>Retraite nette perçue / Monsieur</i>												
<i>Retraite nette perçue / Madame</i>												
<i>Assedic Monsieur / Madame</i>												
<i>Primes pour l'emploi</i>												
<i>Salaire net perçu 2^e emploi</i>												
<i>Primes, 13^e mois... / Monsieur</i>												
<i>Primes, 13^e mois... / Madame</i>												
<i>Pension d'invalidité</i>												
<i>Pension alimentaire perçue</i>												
<i>Revenus fonciers</i>												
<i>Allocations familiales</i>												
<i>Allocations logement</i>												
<i>Remboursements CPAM</i>												
<i>Remboursements mutuelle</i>												
<i>Autres rentrées d'argent :</i> - - - -												
TOTAL												

■ Les DEPENSES

POSTES / MOIS	<i>JANV</i>	<i>FEV</i>	<i>MARS</i>	<i>AVR</i>	<i>MAI</i>	<i>JUIN</i>	<i>JUIL</i>	<i>AOU T</i>	<i>SEPT</i>	<i>OCT</i>	<i>NOV</i>	<i>DEC</i>
<i>Loyer plein ou prêt immo</i>												
<i>Mensualités crédits Monsieur</i>												
<i>Mensualités crédits Madame</i>												
<i>Impôts sur le revenu</i>												
<i>Taxe habitation</i>												
<i>Taxe foncière</i>												
<i>Electricité</i>												
<i>Chauffage</i>												
<i>Eau</i>												
<i>Assurances auto</i>												
<i>Assurance habitat</i>												
<i>Abonnement téléphone 1</i>												
<i>Abonnement téléphone 2</i>												
<i>Abonnement télévision</i>												
<i>Abonnement Internet</i>												
<i>Courses alimentaires</i>												
<i>Carburant Monsieur</i>												
<i>Carburant Madame</i>												
<i>Epargne 1</i>												
<i>Epargne 2</i>												
<i>Mutuelle</i>												
<i>Dépenses santé (pharmacie...)</i>												
<i>Loisirs (sport, cinéma, restaurant)</i>												
<i>Vêtements / chaussures</i>												
<i>Beauté (coiffeur, esthéticienne...)</i>												
<i>Autres postes de dépense :</i>												
-												
-												
-												
-												
TOTAL												

Le bilan

Maintenant que toutes vos données sont entrées, il est temps de constater les résultats de votre budget.

Pour cela, il y a encore deux petits tableaux à compléter !

Déterminer les soldes intermédiaires

(combien il reste à la fin de chaque mois) :

	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU T	SEPT	OCT	NOV	DEC
LES RESSOURCES Entrez le TOTAL trouvé pour chaque mois dans le tableau des ressources												
LES DEPENSES Entrez le TOTAL trouvé pour chaque mois dans le tableau des dépenses												
Soldes intermédiaires (ligne 1 – ligne 2)												

Déterminer les soldes budgétaires définitifs

(reprenez le solde intermédiaire de janvier, ajoutez celui de février pour obtenir le solde budgétaire de février, auquel vous ajouterez le solde intermédiaire de mars pour obtenir le solde budgétaire de mars, et ainsi de suite...)

	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Soldes budgétaires												

Vous avez maintenant la vision d'ensemble de l'équilibre de votre budget et de votre trésorerie.

La précision du résultat dépend de celle avec laquelle vous avez complété les tableaux !

Vous pouvez donc envisager l'avenir plus sereinement en prenant les décisions en connaissance de cause.

L'heure des décisions

Les chiffres que vous venez de découvrir vous font prendre conscience qu'il faut réagir ? Nous allons vous donner quelques conseils afin d'optimiser votre budget et de retrouver de la trésorerie.

Conseil n°1

Faites mensualiser toutes les charges possibles :

- loyer (si vous payez au trimestre)
- impôts
- assurances
- électricité
- abonnements divers
- crédits

➔ *Ceci permet d'avoir une vision plus claire de l'ensemble des charges du ménage. Par ailleurs, cela vous évitera d'avoir à faire face à une sortie d'argent importante qui peut déséquilibrer totalement votre budget si vous n'avez pas beaucoup de trésorerie à ce moment-là.*

Conseil n°2

Diminuez -ou supprimez !- les dépenses « de confort », qui nuisent à votre budget sans que vous ne vous en rendiez compte :

- abonnement télévision
- les sorties (restaurant, sandwich...)
- tabac, journaux...
- vêtements de marque
- vacances onéreuses
- abonnements portables, etc...

➔ *Ces décisions doivent être prises en concertation avec tous les membres de la famille, afin que chacun se sente impliqué. Mais il est important d'admettre que ces dépenses, qui souvent sont d'un petit montant quand on les isole, représentent une grosse part du budget lorsqu'on les cumule.*

Conseil n°3

Supprimez vos crédits revolving (les réserves d'argent) qui coûtent affreusement cher ! Pour cela, envisagez un rachat de prêts ; vous n'aurez qu'une seule mensualité à un taux tout à fait correct, et vous n'aurez plus cette impression de « rembourser dans le vide » !

Conseil n°4

Si vos difficultés persistent malgré la mise en application des conseils précédents, vous devrez envisager de vous « attaquer » aux dépenses ESSENTIELLES :

- *trouver un loyer moins onéreux*
- *changer de compagnie d'assurance*
- *changer d'habitudes alimentaires (supermarchés discount...)*

→ *L'important est que vous sortiez la tête de l'eau et que vous repartiez sur des bases de gestion saines.*

Conseil n°5

Si au contraire le budget montre que vous avez de la trésorerie, vous pouvez déterminer le montant que vous souhaitez épargner, ou investir dans un projet qui vous tient à cœur. Parlez-en à votre banquier !

Félicitations ! Vous avez mené cette opération jusqu'au bout !

Nous espérons que vous y voyez plus clair et nous rappelons que nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Et n'oubliez pas ! Pour une gestion optimale et simplifiée, imposez-vous une discipline de fer ! Classez tous vos documents de façon méthodique, ne jetez rien d'important, et consignez vos dépenses dans un cahier au jour le jour : votre prochain « gros » budget sera beaucoup moins long à préparer !